



67^{ème} Session de l'Assemblée Générale

Première commission

Débat thématique sur les armes classiques

New York, 25 Octobre 2012

S.E. M. Urs Schmid

Représentant Permanent de la Suisse
auprès de la Conférence du Désarmement

Monsieur le Président,

Tout d'abord, la Suisse tient à souligner que les Etats membres devraient accorder la même attention aux armes classiques qu'aux armes nucléaires et aux autres armes de destruction massive. Nous devons poursuivre avec détermination nos efforts visant à réaliser nos aspirations communes concernant les armes classiques, afin de réduire la violence armée, d'accroître la sécurité humaine et de promouvoir le développement durable.

Au regard des développements survenus au cours de l'année écoulée, j'axerai mon intervention sur trois points : le traité sur le commerce des armes, le Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et la Convention sur les armes à sous-munitions.

La Conférence des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes tenue en juillet dernier n'a malheureusement pas abouti au résultat escompté, à savoir l'adoption d'un traité contraignant établissant des normes internationales les plus strictes possibles en matière de commerce des armes. Des normes garantant d'une prise de responsabilité dans ce domaine et prévenant le report de ce commerce vers le marché noir sont plus que jamais nécessaires pour réduire les souffrances humaines ainsi que pour promouvoir la sécurité et la stabilité.

Etant donné l'urgence d'une réglementation contraignante du commerce des armes, la Suisse déplore l'occasion manquée que représente la conférence de juillet dernier. Elle reste néanmoins convaincue que celle-ci représente une avancée importante dans la bonne direction. Nous nous joignons à l'appel demandant davantage de temps et soutenons l'intention d'organiser une conférence diplomatique finale d'une durée de deux semaines au maximum au premier semestre 2013 afin de parvenir ensemble à un résultat négocié.

Les bases sont déjà posées: les règles de procédure de la conférence de juillet devraient de nouveau servir de cadre général. Nous estimons que le document de séance du 26 juillet 2012, préparé par le Président, est équilibré et reflète nos efforts communs. Il devrait dès lors constituer la base sur laquelle nous nous appuierons pour achever nos travaux.

A notre sens, des progrès considérables ont déjà été accomplis. Nous sommes persuadés que les Etats membres parviendront à un accord sur un traité ambitieux et solide sur le commerce des armes établissant des normes internationales les plus strictes possibles et qui aient un effet concret et mesurable sur la paix et la sécurité. Ainsi, nous appelons tous les Etats membres à saisir cette occasion unique et à se réunir de nouveau aussi rapidement que possible l'année prochaine afin d'adopter un traité qui réponde aux attentes élevées placées en lui.

Monsieur le Président,

Le Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects reste essentiel pour relever le défi que représentent ces armes. Cet été, la Deuxième Conférence d'examen du Programme d'action a débouché sur un document final substantiel. Nous nous félicitons que les Etats membres de l'ONU aient convenu d'améliorer et de renforcer la mise en œuvre du Programme d'action et de l'Instrument international de traçage.

La Suisse se réjouit particulièrement que le document final renforce certains aspects tels que la coopération et l'assistance et institue un mécanisme de suivi pour le prochain cycle de six ans. Nous devrions ainsi disposer d'une plateforme solide pour continuer à renforcer la coopération et l'assistance internationales, les mesures de transparence, et pour traiter de possibles mécanismes de mise en œuvre. Notre délégation salue expressément la référence au concept de violence armée figurant dans le document final. Elle représente une avancée

significative vers une meilleure compréhension de l'impact des flux d'armes illicites sur les personnes et souligne notre disposition à poursuivre l'adaptation de nos programmes à un nouvel environnement en constante mutation.

Monsieur le Président,

L'universalisation de la Convention sur les armes à sous-munitions progresse de manière substantielle et doit rester une priorité. Pour sa part, la Suisse a ratifié la Convention et se réjouit de devenir un Etat partie à cet instrument au début de l'année 2013. Malgré les conséquences humanitaires graves et durables pour les populations civiles, les armes à sous-munitions continuent néanmoins à être employées dans les conflits actuels ; et comme les restes explosifs de guerre, les armes à sous-munitions sont autant d'obstacles au développement socio-économique, à la construction de la paix et à la stabilité politique. C'est dans cette optique que le gouvernement de la Suisse, à l'instar d'autres Etats, a récemment condamné l'emploi des armes à sous-munitions dans la crise syrienne et a appelé les autorités de cet Etat à cesser immédiatement de recourir à ces armes. Ceci nous amène également à souligner l'importance particulière que revêt l'universalisation rapide de cet instrument.

Nous entendons poursuivre notre action en faveur d'une mise en œuvre complète de la Convention. Dans l'objectif de faire une réelle différence sur le terrain, la Suisse a intégré dans sa stratégie anti-mines 2012-2015 ses activités relatives à la Convention sur les armes à sous-munitions. Etant donné les rapports étroits entre cette Convention et des instruments similaires, en premier lieu la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, cette approche globale devrait nous permettre de renforcer l'impact de nos efforts, notamment en ce qui concerne la coopération et l'assistance internationales.

La troisième Assemblée des Etats parties à la Convention sur les armes à sous-munitions, qui s'est déroulée en septembre dernier, a été l'occasion d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre de cet instrument et de prendre des mesures supplémentaires pour faire avancer ce processus. Par ailleurs, elle a également fourni une excellente occasion de souligner l'apport que fournit la Convention dans le domaine du désarmement et du droit international humanitaire. La réunion a en outre rappelé la valeur ajoutée que représente la Convention pour la protection des civils et des personnes s'engageant pour le règlement des conflits, le maintien de la paix et la reconstruction socio-économique. Il est essentiel que les Etats parties poursuivent leurs efforts et trouvent rapidement un accord concernant la conso-

lisation du dispositif de mise en œuvre de la Convention. Ceci est crucial afin de garantir un soutien efficace en faveur des Etats parties affectés par les armes à sous-munitions ainsi qu'une application optimale du traité.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de clore mon intervention en m'arrêtant sur la Convention d'interdiction des mines antipersonnel, ouverte à la signature il y a de cela 15 ans. Ce document permet des progrès constants vers un monde sans mines. Toutefois, ces armes frappant de manière indiscriminée auraient apparemment été utilisées cette année lors de différents conflits. Nous encourageons dès lors tous les Etats membres des Nations Unies à ratifier cet instrument crucial. Nous appelons également tous les acteurs à renoncer à l'usage des mines antipersonnel, qui ont des conséquences désastreuses sur les populations civiles encore bien après la fin d'un conflit. La communauté internationale doit poursuivre son engagement en faveur de la Convention d'Ottawa afin de faire en sorte que cet instrument reste un succès plein et entier.

Je vous remercie de votre attention.

Mr. Chairman,

At the outset, Switzerland would like to stress that Member States should pay the same degree of attention to conventional weapons as they do to nuclear weapons and other weapons of mass destruction. Our common endeavours as regards conventional weapons have to be pursued vigorously with a view to reduce armed violence, increase human security and promote sustainable development.

In view of the developments over the past year, I will focus my intervention on three issues: The Arms Trade Treaty, the UN Program of Action to Prevent, Combat and Eradicate the Illicit Trade in Small Arms and Light Weapons in All Its Aspects and the Convention on Cluster Munitions.

The United Nations Conference on the Arms Trade Treaty (ATT) held last July unfortunately did not produce the expected result, namely the adoption of a legally binding treaty setting the highest possible international common standards in arms trade. Standards to ensure responsibility in arms trade and to avoid diversion to the illicit market are needed more than ever to reduce human suffering and promote security and stability.

Given the urgent need for a legally binding regulation of the arms trade, Switzerland regrets the missed opportunity of last July. Yet, it remains convinced that the conference was a significant step in the right direction. We support the call for additional time and therefore the intention to hold a final diplomatic conference of a limited duration not longer than two weeks in the first half of 2013 in order to reach a commonly agreed result.

The foundation is already there. The rules of procedure of the July conference should serve once again as the guiding framework. In our view, the Conference Room Paper of 26 July 2012 prepared by the President is balanced and reflects our common efforts. It should therefore form the basis for the completion of our work.

In our view, we have already made remarkable progress. We are convinced that Member States will be able to reach consensus on an ambitious and robust arms trade treaty, setting the highest possible international standards, which will have concrete and measurable effects on peace and security. In this sense, we call upon all Member States to seize this

unique opportunity and to reconvene as early as possible next year to adopt an ATT that meets the high expectations attached to it.

Mr. Chairman,

The UN Programme of Action to Prevent, Combat and Eradicate the Illicit Trade of Small Arms and Light Weapons in All Its Aspects (UNPoA) remains a key instrument in addressing the challenges posed by these weapons. The Second Review Conference of the UNPoA held this summer adopted a substantive outcome document. We commend the fact that UN Member States agreed on improving and strengthening the implementation of the UNPoA and the International Tracing Instrument (ITI).

Switzerland is particularly pleased that the outcome document strengthens aspects such as cooperation and assistance and establishes a follow-up mechanism for the next six-year cycle. This should give us a solid platform to continue strengthening international cooperation and assistance, transparency measures, as well as addressing possible implementation mechanisms. This delegation is particularly pleased by the reference to the concept of armed violence in the outcome document. This is a significant step towards a better understanding of the wide-ranging impact of illicit arms flows on human beings. It underlines our readiness to continue adapting our policies to new, evolving and changing environments.

Mr. Chairman,

The universalisation of the Convention on Cluster Munitions (CCM) is solidly on track and should continue to be a priority. Switzerland has concluded its own ratification of the Convention and is looking forward to becoming a State party at the beginning of 2013. Despite their serious long-term humanitarian consequences for civilian populations, cluster munitions are still being used in current conflicts; just like explosive remnants of war, cluster munitions are obstacles to socio-economic development, to peacebuilding and to political stability. Against this background, the government of Switzerland, like other States, has recently condemned the use of cluster munitions in the Syrian crisis and called on the authorities of this State to immediately cease using those weapons. This also leads us to underline the particular importance attached to a prompt universalization of this instrument.

We intend to continue our strong support towards the full implementation of the Convention. In order to make a real difference on the ground, Switzerland has integrated its efforts with

regard to the CCM in its Mine Action Strategy 2012-2015. Given the close links between the challenges covered by this Convention and related instruments, in particular the Antipersonnel Mine Ban Convention (APMBC), such a comprehensive approach should allow to reinforce the impact of our various efforts, most prominently in the context of international cooperation and assistance.

The third Meeting of the States Parties to the CCM held in September of this year provided the opportunity to assess current progress in the implementation of the Convention and to take additional steps to further this process. This meeting represented also an excellent opportunity to further highlight the contribution of this Convention to the development of the disarmament landscape and to international humanitarian law. The meeting underscored the Convention's contribution to the protection of civilians and of persons active in conflict resolution, peacekeeping and socio-economic reconstruction. It will be important that States Parties now continue their efforts and agree swiftly on the consolidation of the implementation architecture of the convention. This is crucial for an effective support to affected States Parties and for an efficient application of the treaty.

Mr. Chairman,

Let me conclude with a reference to the Antipersonnel Mine Ban Convention (APMBC) which was opened for signature 15 years ago. This instrument is making steady progress in achieving a mine-free world. However, these indiscriminate weapons have reportedly been engaged in various conflicts this year. We therefore urge all UN Member States to join this important instrument. We also appeal to all actors to refrain from using anti-personnel mines, which have grave consequences on civilian populations long after a conflict has ended. The international community must pursue in engagement in favour the APMBC to ensure that it remains a success story.

Thank you for your attention.